REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

CIRCONSCRIPTION DE BOURG-EN-BRESSE

Union pour la Nouvelle République



Electrices, Electeurs,

Avant de vous exposer mes intentions, je tiens à vous donner une précision concernant le maintien de ma candidature.

Avant la campagne électorale, je fus chargé de faire l'union dans notre circonscription de BOURG-EN-BRESSE. Aujourd'hui, les mêmes raisons sont mises en avant soit par l'Etat-major des partis, soit par le candidat lui-même.

Il est regrettable de voir des gens de même tendance souhaiter l'élection d'un adversaire plutôt que celle de l'un des leurs.

Devant cet état de choses qui prouve bien que le jeu des partis et des PERSONNALITÉS ORGUEILLEUSES reste à l'avant-garde de toute union, j'ai décidé de maintenir ma candidature.

Je suis dans ce ballottage ce que le GÉNÉRAL DE GAULLE désire : le pivot sur lequel peuvent encore se reporter l'ensemble des voix qui, devant le MÉCONTENTEMENT et EN DEHORS DE TOUTE APPARTENANCE POLITIQUE trouvent la CHARNIÈRE entre la gauche et la droite.

J'en appelle maintenant à votre conscience. Dans la majeure partie de la France, la poussée du GAULLISME est spectaculaire. L'U. N. R. qui sans être patronnée officiellement par le Général de GAULLE est le seul mouvement pouvant se réclamer de lui-même, arrive nettement en tête.

Votre vote massif en faveur du OUI était une espérance de renouveau. Il est essentiel aujourd'hui de ne pas le compromettre en votant pour des candidats de gauche ou de droite qui n'ont pas pris position, ou qui se sont déclarés favorables au NON. Pendant 10 ans, ces gens ont témoigné une hostilité au Général de GAULLE.

Aujourd'hui, ils se revendiquent du nom du GÉNÉRAL DE GAULLE. Ils n'ont pas le droit, car ils lui ont prodigué dans la vie publique, calomnies et injures et se sont longtemps opposés par tous les moyens à son retour.

Quand le 18 Mars 1950, j'ai eu le grand honneur de recevoir chez moi le GÉNÉRAL DE GAULLE, ces candidats n'étaient pas gaullistes, pas plus lorsque je fus chargé de créer dans le département le soutien à l'action du GÉNÉRAL DE GAULLE. Jusqu'au dernier jour, ces candidats ont été hostiles à la constitution du Général et, je le répète, ont fait une PROPAGANDE ACHARNÉE contre le OUI.

ELECTRICES, ELECTEURS, vous avez à choisir non pas entre tous les candidats, mais entre les partisans du NON et celui qui a été le premier à apporter le 25 Mai 1958 son aide et soutien au Général de GAULLE dans son œuvre de rénovation, et RESTE LE SEUL CANDIDAT AYANT FAIT CAMPAGNE POUR LE OUI.

La représentation de notre circonscription dépend de VOUS, elle peut encore avoir son ELU GAULLISTE pour donner au Général de GAULLE le moyen efficace de mener à bien le relèvement du pays.

L'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE groupe ceux qui ont donné les preuves de leur fidélité, ceux qui ont œuvré pour changer un néfaste régime et qui vous donnent par leur passé la garantie de ne pas faire retomber la Vme RÉPUBLIQUE DANS L'IMPUISSANCE DE LA IVme.

Une France stable :

Par une politique saine.
Une administration décentralisée vivante.
Une justice efficace.

Une France généreuse et respectée :

Par un destin Français pour l'Algérie.
Une communauté Franco-Africaine puissante.
Une politique étrangère vraiment Française.
Une armée en contact avec la Nation.

Une France Sociale :

Par la formation des salariés garantie.
La sécurité des salariés sera améliorée.
L'avenir de la jeunesse.
Le respect de toutes libertés.

Une France entreprenante :

Dans un climat économique nouveau.
Des réformes essentielles de loger tous les Français.
Une agriculture rentable.
Une fiscalité équitable.
Des transports modernes.
Un tourisme prospère.
La défense du petit commerce.

Mon devoir est d'établir un contact constant avec vous et de visiter deux ou trois fois l'an toutes les communes de la Circonscription pour vous aider dans vos difficultés.

VOUS VOTEREZ POUR UN HOMME JEUNE... UN HOMME NOUVEAU !

Vous confirmerez votre **OUI...**
en votant Albert JOUVENT !

VU, LE CANDIDAT :

Albert JOUVENT

EXPLOITANT FORESTIER, à ATTIGNAT
Croix de Guerre 1939-45
Croix du Combattant Volontaire
Vice-Président des Combattants Volontaires

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Noël VOURLAT

CULTIVATEUR — CONSEILLER MUNICIPAL
Président du Syndicat Agricole et Fromagerie
à MEYRIAT
Croix de Guerre
Ancien Prisonnier de Guerre (Rawa-Ruska)

I. J. A.